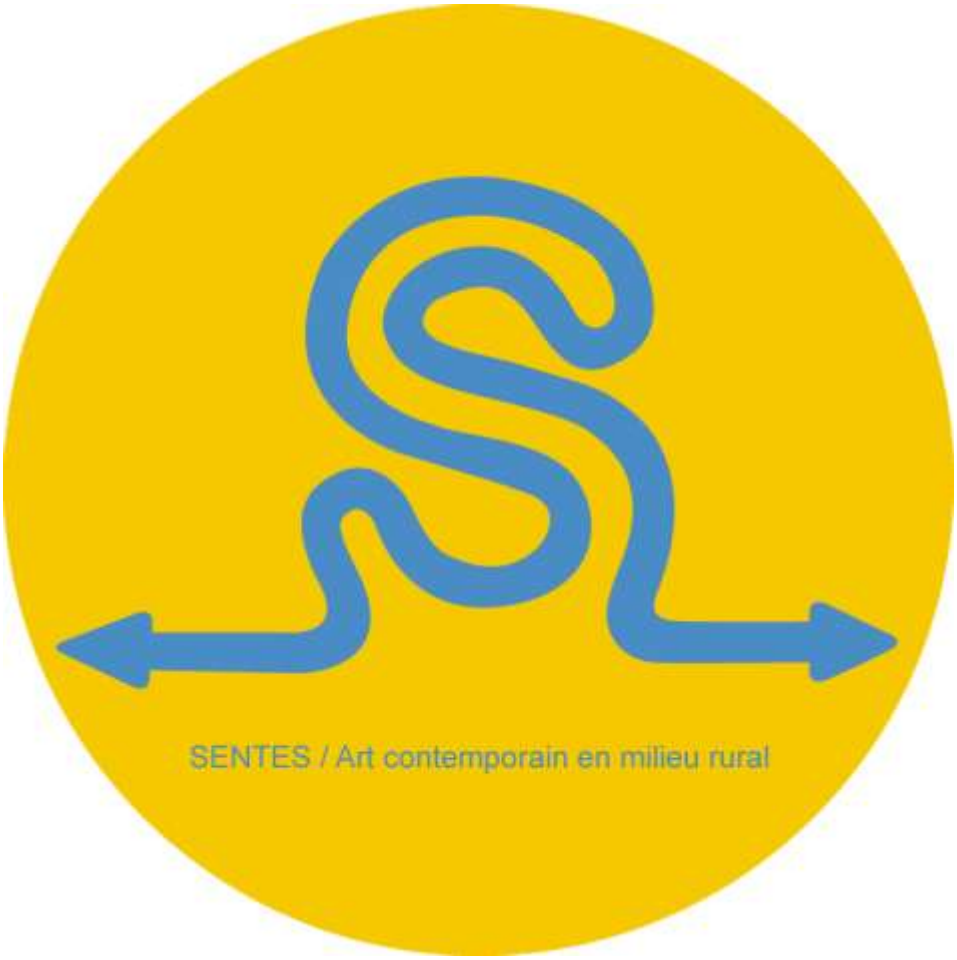

Appel à projets artistiques

Sentes 2014
Hélécine

Sentes

Le projet « Sentes » est un projet de développement d'un réseau de promenades d'art contemporain, le long des sentiers et chemins de l'Est du Brabant wallon (communes de Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies). Une sente est une boucle de promenade balisée empruntant sentiers et chemins champêtres le long desquels sont implantées des œuvres d'art issues d'un choix porté par un jury composé des habitants de la commune et accompagné par des professionnels de l'art contemporain. Ces œuvres sont réalisées in situ lors d'une résidence d'artistes. Les artistes sont invités à venir réaliser leur œuvre du 13 au 25 octobre 2014.

En faisant le choix d'implanter des œuvres le long des sentiers et chemins champêtres, Sentes s'inscrit dans une démarche de valorisation, de protection et de sensibilisation à la diversité du patrimoine naturel et bâti du Brabant wallon. Chaque projet est étudié en regard de ces objectifs de valorisation du territoire et de son patrimoine. Une sente peut aussi en parallèle faire l'objet d'une série d'actions environnementales destinées à favoriser le maillage écologique au cœur de nos territoires ruraux, avec l'ensemble des acteurs concernés.

Lors de la résidence, nous invitons la population, les associations et les écoles à venir rencontrer l'artiste au travail. Le projet Sentes est donc également un projet social, dans le sens qu'il est destiné à créer du lien entre les habitants, entre une population et un territoire, son patrimoine naturel, bâti, culturel, dans un esprit de découverte et de rencontres, parmi lesquelles celle qui s'opère avec l'artiste et son œuvre.

Sur le plan artistique, cela se traduit par la volonté d'accueillir des œuvres et des démarches qui soient les plus contextuelles possibles, spécifiques au site dans lesquelles elles s'inscrivent.
Dans la mesure du possible, nous invitons les artistes à se rendre à Hélécine, à parcourir les lieux, à s'en imprégner, et à élaborer un projet sur base, notamment, de cette première rencontre. Ces visites peuvent se faire librement ou accompagnées d'un des organisateurs sur demande.

La troisième édition de Sentes se déroulera à Hélécine, au départ du Domaine provincial, les résidences de création auront lieu du 13 au 25 octobre 2014 avec inauguration de la Sente le dimanche 26 octobre 2014.

Hélécine

Située à l'extrême est du Brabant wallon, l'entité d'Hélécine compte les trois villages de Linsmeau, Opheylissem et Neerheylissem. Ceux-ci se développent au cœur de larges vallées bordées de plateaux fertiles aux versants peu pentus. La Petite Gette et ses affluents créent çà et là des ambiances paysagères particulières, caractérisées par une forte présence de zones d'herbages et de plantations de peupliers.

Au sein de cette commune qui compte le plus petit nombre d'habitants du Brabant wallon, l'activité agricole est encore bien présente et a été accompagnée, avant les années 1950, de l'extraction du tuffeau, pierre jaunâtre et tendre qui fut utilisée autrefois et localement comme matériau de construction. Deux éléments majeurs du patrimoine local en témoignent fièrement : **l'église romane Saint-Sulpice de Neerheylissem** et la **chapelle Notre-Dame de la Colombe à Linsmeau**.

Hélécine doit également sa renommée à son ancienne abbaye devenue aujourd'hui **Domaine provincial**, où se côtoient activités de détente et de loisirs au cœur de son parc arboré.

Les moments festifs ne sont pas oubliés à Hélécine avec chaque année, à la mi-Carême, la tradition folklorique qui transforme depuis 1911 les rues de l'entité en de véritables scènes carnavalesques où se mêlent chars et cotillons, tandis que défile toute une cour : Princes, Rois, Empereurs et les célèbres 'Macrales' qui inscrivent le **Carnaval d'Hélécine** dans la tradition des fameux carnavals rhénans.

Type d'œuvres

Cet appel est ouvert à toutes les disciplines, pour autant que les projets répondent aux conditions minimales reprises ci-après :

La démarche implique l'implantation physique d'une œuvre d'art (le résultat du processus artistique mené durant la résidence) le long de la Sente. Nous insistons sur le fait que le projet soit **le plus contextuel possible**. Les œuvres conçues spécifiquement pour le site seront privilégiées.
Plus qu'une création éphémère, nous recherchons des œuvres qui perdurent. Les œuvres auront une durée de vie d'au moins deux ans à compter de leur installation.

Les artistes s'engagent à réaliser personnellement leur projet dans son ensemble, ils assureront l'achat des matériaux nécessaires à la bonne réalisation de l'œuvre et prévoiront des personnes aidantes si nécessaire. Les organisateurs coordonnent l'implantation des œuvres sur le territoire en s'assurant notamment d'avoir les autorisations nécessaires auprès de la commune et des propriétaires des terres. Les organisateurs peuvent également apporter une aide logistique si la demande est explicitement formulée au préalable.

Visite du territoire
Afin de rencontrer les objectifs de contextualisation de l'œuvre, les artistes doivent faire la démarche de venir s'imprégner du territoire, des visites de terrain accompagnées des organisateurs sont possibles sur rendez-vous.

Période de réalisation
Les œuvres seront réalisées entre le 13 et le 25 octobre 2014. **Les artistes travaillent in situ** durant cette période, en contact direct avec les habitants du territoire et les visiteurs potentiels.

Modalités de réponse à l'appel à projet

Chaque artiste a le droit de présenter plusieurs projets, à condition qu'ils soient fondamentalement différents.
Chaque projet fait l'objet d'une expédition sous enveloppe distincte et les documents sont présentés de manière à pouvoir être répertoriés de manière anonyme : le titre de l'œuvre apparaîtra à la fois sur la fiche d'inscription fournie en annexe n°2 et sur tous les documents joints.
L'artiste signale une adresse e-mail de contact pour toute question relative au projet envoyé ainsi que pour toute communication ultérieure.
Chaque projet est présenté sous forme de croquis au format minimum A4 et maximum A3, accompagné de tous commentaires et explications nécessaires à sa compréhension. Nous n'acceptons pas de maquettes. Comme prévu dans le formulaire, l'artiste précise les dimensions et une estimation des volumes et poids pour chaque matériau demandé.
En outre, l'artiste décrira aussi précisément que possible le type de site choisi sur le parcours, ou le site idéal d'accueil de son projet, les éléments naturels éventuellement indispensables (présence d'un arbre, d'eau…) et éventuellement des conditions de lecture (recul nécessaire …).
Les œuvres seront maintenues en place au minimum 2 ans et aussi longtemps que leur état de conservation permettra d'en saisir le sens. Les artistes sélectionnés préciseront à l'association quels

sont les éléments de l'œuvre susceptibles de nécessiter un entretien ou une restauration, de manière à ce que ceux-ci soient réalisés sans dénaturer la création. Ils donneront une estimation de la durée de viabilité de leur réalisation.

En résumé, le dossier de candidature doit contenir :
- La fiche d'inscription signée (annexe n°2) avec les détails techniques (matériaux, outillage) ;
- un croquis ou schéma (avec les dimensions) du projet sur format minimum A4 et les explications détaillées du projet ;
- une explication de la démarche artistique en précisant en quoi cette démarche s'inscrit dans une optique de valorisation des paysages ruraux, du patrimoine et de l'environnement.

L'artiste peut joindre toute information sur des travaux antérieurs et/ou son CV.

Les projets sont adressés à :
Céline Nogaret, Sente Hélécine 2014,
GAL Culturalité en Hesbaye Brabançonne asbl
Grand-Place 1, 1370 Jodoigne

au plus tard pour <u>le 15 juin 2014</u> (cachet de la poste faisant foi).

Critères et modalités de sélection

Les projets seront choisis par un jury réunissant des membres du groupe Sentes (organisateurs composés de représentants de la Maison du Tourisme Hesbaye brabançonne, du GAL Culturalité et accompagnés d'habitants d'Hélécine) soutenus par des professionnels de l'art contemporain. Le processus de sélection est anonyme.
Chaque projet est présenté au jury de la façon la plus claire et complète possible, avec son contexte et son coût (en terme de matériaux).
Les critères de la sélection sont :
- La pertinence du rapport entre le projet, le site et les objectifs de Sentes ;
- la créativité ;
- la mise en valeur de son environnement ;
- l'adaptation au public auquel le projet s'adresse ;
- la qualité de la mise en œuvre du projet ;
- le coût et la faisabilité du projet en regard des moyens matériels, humains et financiers de la Sente ;
- la durée estimée de viabilité du projet.

L'appel à projet est ouvert à tous. Les projets sont prépondérants. La notoriété de l'artiste ne constitue pas un critère de sélection.

Le résultat de la sélection sera communiqué au plus tard le vendredi 23 juin 2014.

Conditions financières

Chaque œuvre sélectionnée fait l'objet d'une commande du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne, à hauteur de 1500€ TTC (mille cinq cents euros toutes charges comprises), prestations et frais de déplacement compris. Cette somme ne sera libérée que sur la signature d'un reçu. Toute charge sociale ou imposition quelconque découlant de ce cachet sont à charge de l'artiste. Une enveloppe supplémentaire de maximum 500€ peut être accordée pour l'achat des matériaux nécessaire à la bonne réalisation de l'œuvre. Les matériaux ne seront remboursés que sur base de justificatifs, les achats supérieurs à 250€ devront avoir fait l'objet de 3 demandes d'offres auprès de fournisseurs distincts.

Séjour à Hélécine
Lors de la résidence de création (du 13 au 25 octobre 2014), les organisateurs fourniront aux artistes un lieu couvert à proximité de leur lieu de création, le repas de midi est assuré par les organisateurs.
Un véhicule personnel est hautement souhaitable. Toutefois, les transports sur place des artistes (et matériaux) sans véhicule peuvent être assurés dans la mesure du possible.

Communication et droit à l'image

Les artistes participants autorisent gracieusement l'association à utiliser les images de leurs œuvres dans un but de promotion culturelle et touristique de la région et du projet. Le nom de l'artiste et de l'œuvre réalisée figureront sur les documents publiés.

Assurances

L'artiste est assuré lui-même contre la maladie et l'accident. La responsabilité civile est couverte par GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl.

Propriété des œuvres

Selon la loi, les œuvres d'art implantées sur des terrains privés ou publics sont de plein droit la propriété des propriétaires desdits terrains. L'artiste renonce donc à tout droit de propriété sur son œuvre. L'association s'interdit parallèlement toute exploitation commerciale ou marchande des œuvres, sauf à considérer l'utilisation éventuelle de leur image dans le cadre de ses publications, même payantes (cartes, catalogues...).

Organisateurs

Une organisation du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne, de la Maison du Tourisme Hesbaye brabançonne et du Centre culturel du Brabant wallon.
Sente Hélécine est organisé par le Groupe Sentes d'Hélécine, en collaboration avec les partenaires locaux et avec le soutien de la commune.
Sentes est une initiative de l'asbl Re-affect.

Personnes de contact :

GAL Culturalité asbl / Centre culturel du Brabant wallon :
Céline Nogaret 010 24 17 19
c.nogaret@ccbw.be

Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales. Actions coordonnées par le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne avec le soutien des communes de Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies, et la Province du Brabant wallon.

Contexte d'Hélécine

Domaine provincial :

Fiche d'inscription

Projet à renvoyer pour le 15 juin 2014
à Céline Nogaret, Sente Hélécine 2014,
GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl
Grand-Place 1, 1370 Jodoigne

1. Coordonnées

Nom :..... Prénom :..... Nationalité : .....
Adresse postale :.....
Tél. : .....GSM : .....
E-Mail : ..... Site Internet éventuel : .....
Personne accompagnante : oui/non Voiture personnelle : oui/non
(Biffer les mentions inutiles) oui/non

2. Projet

A. Nom du projet : .....
B. Matériaux nécessaires et quantité (soyez le plus précis possible). Joindre un croquis et une liste en annexe : .....
.....
.....
.....

C. Type d'aide, outillages sollicités, besoin particulier : (ex : groupe électrogène, élévateur...) : .....
.....
.....
.....
.....

D. Description du type de site souhaité : .....
.....
.....
.....
.....

E. Évaluation du coût des matériaux : .....
F. Durée estimée de viabilité du projet : .....
G. Éléments susceptibles de nécessiter un entretien, une restauration : .....
.....
.....
.....
.....

Je, soussigné(e), adhère complètement aux conditions de participation de Sente Hélécine 2014, telles qu'énoncées dans l'appel à projet.

Date :.....Signature : .....